



☎ 04.73.87.35.10
📠 04.73.87.38.60

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE de SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

(PUY-DE-DOME)

DECHARGE DE RESPONSABILITES 2017/2018

Je soussigné (nom et prénom).....

Qualité (père, mère, représentant légal).....

Habitant à (adresse).....

Téléphone : .../.../.../.../.../ ou .../.../.../.../.../

- autorise mon enfant à participer aux « Rencontres Ados » et déclare dégager de toute responsabilité la municipalité de Saint-Genès-Champanelle en cas d'incident de toute nature que ce soit, ayant lieu lors de ces temps organisés par la commission jeunesse à l'encontre de mon enfant.
- décharge les organisateurs de toute responsabilité dès la sortie de mon enfant du lieu de l'animation.
- autorise le cas échéant, les responsables à prendre, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- Autorise la diffusion de ou des images de mon enfant.

Dans le cadre des activités, les ados peuvent être pris en photos. Ces supports pourront être, en dehors de toute exploitation commerciale utilisés au cours d'animations, diffusés sur le «Bulletin Municipal», le site internet de la commune ou dans la presse quotidienne régionale.

Fait le :

Signature du représentant légal :

(Précédée de la mention lu et approuvé)